

Compagnie Internationale de Leasing

C.I.L

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRÊTES AU 31 DECEMBRE 2008**

BDO Afric Audit

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble « ENNOUR BUILDING » 3^{ème} étage
Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.
Tél 71 754 903 - Fax 71 753 153
E-mail bdo@bdo.com.tn

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél 70 728 450 - Fax 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

Rapports des Commissaires aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2008

I- RAPPORTS

- 1- Rapport général des commissaires sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008
- 2- Rapport spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008

II- ETATS FINANCIERS

- 1- Bilan
- 2- Etat de résultat
- 3- Etat de flux de trésorerie
- 4- Notes aux états financiers

BDO**BDO AFRIC AUDIT**

Immeuble « ENNOUR BUILDING » 3^{eme} étage -
Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.
Tél 71 754 903 - Fax 71 753 153
E-mail bdo@bdo.com.tn

Finor

Immeuble International City Center – Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél 70 728 450 - Fax 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT GENERAL

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 241.454.274 et un bénéfice net de D : 4.274.432, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci

résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications et informations spécifiques

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

5- Observation post-conclusion :

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan, en tant que telles, pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données de 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

Tunis, le 10 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

BDO AFRIC AUDIT

Adnène ZGHIDI



FINOR

Mustapha MECHIOUB





BDO AFRIC AUDIT

Immeuble « ENNOUR BUILDING » 3^{ème} étage -
Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.
Tél 71 754 903 - Fax 71 753 153
E-mail bdo@bdo.com.tn

Finor



Immeuble International City Center – Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél 70 728 450 - Fax 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT SPECIAL

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi N° 2001-65 relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées :

Crédit à la société AGRO-SERVICES

Le conseil d'administration réuni le 22 Mai 2003 a entériné la décision de la Direction Générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES, d'un crédit de 180.000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Il est à noter que le terrain en question a fait l'objet d'une promesse de vente pour 140.000 DT avec encaissement d'une avance de 30.000 DT portée au crédit du compte courant de la société AGRO-SERVICES. Le solde de ce compte s'élève au 31 Décembre 2008 à 214 877 DT et a été provisionné à concurrence de 105.000 DT.

Par ailleurs, la CIL a constaté, parmi ses produits de 2008, des intérêts pour un montant de 13.343 DT.

De notre côté, nos investigations n'ont pas révélé d'autres conventions rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 10 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

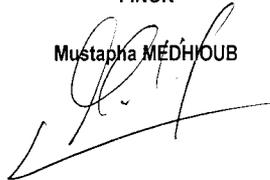
BDO AFRIC AUDIT

Adnène ZGHIDI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Adnène Zghidi', written over a horizontal line.

FINOR

Mustapha MÉDHI OUB

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mustapha Médhi Oub', written over a horizontal line.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

**ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

INDEX

	<u>Page</u>
<u>BILAN</u>	1
<u>ETAT DE RESULTAT</u>	2
<u>ETAT DE FLUX DE TRESORERIE</u>	3
<u>NOTES AUX ETATS FINANCIERS</u>	
Note 1 : Présentation de la société et de son régime fiscal	4
Note 2 : Référentiel comptable	5
Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents	6
Note 4 : Changement de méthodes de présentation	11
<u>BILAN</u>	
Note 5 : Caisses et avoirs auprès des banques	14
Note 6 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing	14-17
Note 7 : Portefeuille-titres commercial	18
Note 8 : Portefeuille d'investissement	18-19
Note 9 : Valeurs immobilisées	20
Note 10 : Autres actifs	21-22
Note 11 : Dettes envers la clientèle	23
Note 12 : Emprunts et ressources spéciales	23-26
Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés	27
Note 14 : Autres passifs	27
Note 15 : Capitaux propres	28-29
<u>ETAT DE RESULTAT</u>	
Note 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing	30
Note 17 : Intérêts et charges assimilées	31
Note 18 : Produits des placements	31
Note 19 : Charges de personnel	32
Note 20 : Dotations aux amortissements	32
Note 21 : Autres charges d'exploitation	32
Note 22 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	33
Note 23 : Dotations aux provisions	33
Note 24 : Autres gains ordinaires	33
Note 25 : Autres pertes ordinaires	33
Note 26 : Impôts sur les bénéfices	34

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

INDEX (SUITE)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 27 : Encaissements reçus des clients	35
Note 28 : Investissements dans les contrats de leasing	35
Note 29 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	36
Note 30 : Intérêts payés	37
Note 31 : Impôts payés	38
Note 32 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	38
Note 33 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38
Note 34 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39
Note 35 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39
Note 36 : Dividendes et autres distributions	39
Note 37 : Autres flux de trésorerie	40

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Note 38 : Ratio de solvabilité	42-43
Note 39 : Engagements hors bilan	44

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurés - 1001 - tunis

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

(exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	31 Décembre <u>2008</u>	31 Décembre <u>2007</u> (*)
		Caisses et avoirs auprès des banques	5
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	6	223 737 076	197 009 980
Portefeuille-titres commercial	7	1 084 922	500 000
Portefeuille d'investissement	8	3 544 570	1 801 670
Valeurs Immobilisées	9	6 549 115	6 660 282
Autres actifs	10	2 049 818	2 109 865
TOTAL DES ACTIFS		<u>241 454 274</u>	<u>210 418 927</u>
PASSIFS	Notes	31 Décembre <u>2008</u>	31 Décembre <u>2007</u> (*)
		Dettes envers la clientèle	11
Emprunts et dettes rattachées	12	193 393 455	165 102 929
Fournisseurs et comptes rattachés	13	10 960 879	9 465 254
Autres passifs	14	3 936 308	3 008 413
TOTAL DES PASSIFS		<u>213 644 726</u>	<u>185 009 264</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		15 000 000	12 500 000
Réserves		8 277 252	9 006 649
Résultats reportés		257 864	432 926
Résultat de la période		4 274 432	3 470 088
Total des capitaux propres	15	<u>27 809 548</u>	<u>25 409 663</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>241 454 274</u>	<u>210 418 927</u>

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurés - 1001 - tunis

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2008</u>	<u>31 Décembre 2007</u> (*)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	24 226 407	20 328 251
Intérêts et charges assimilées	17	(12 065 610)	(9 827 383)
Produits des placements	18	306 716	276 246
Autres produits d'exploitation		132 486	94 561
Produit net		<u>12 599 999</u>	<u>10 871 675</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	19	2 163 262	1 966 062
Dotations aux amortissements	20	487 695	486 409
Autres charges d'exploitation	21	1 301 640	1 233 866
Total des charges d'exploitation		<u>3 952 597</u>	<u>3 686 337</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>8 647 402</u>	<u>7 185 338</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	22	2 882 444	3 107 720
Dotations aux autres provisions	23	322 123	36 500
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>5 442 835</u>	<u>4 041 118</u>
Autres gains ordinaires	24	142 546	393 318
Autres pertes ordinaires	25	(117 204)	(138 081)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>5 468 177</u>	<u>4 296 355</u>
Impôts sur les bénéfices	26	(1 193 745)	(826 267)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>4 274 432</u>	<u>3 470 088</u>

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16 Avenue Jean Jaurés 1001 - Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	31 Décembre	
		<u>2008</u>	<u>2007</u> (*)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	27	147 344 792	129 835 783
Investissements dans les contrats de Leasing	28	(151 349 899)	(141 932 448)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	29	(3 391 765)	(2 876 855)
Intérêts payés	30	(10 487 324)	(9 796 770)
Impôts et taxes payés	31	(2 433 470)	(2 764 995)
Autres flux liés à l'exploitation	37	(312 738)	3 736 083
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(20 630 404)	(23 799 202)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	(374 262)	(1 102 951)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	72 430	429 706
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	34	(2 789 200)	(750 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	35	1 154 225	310 003
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(1 936 807)	(1 113 243)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant de la cession des actions propres		-	127 107
Dividendes et autres distributions	36	(1 874 512)	(1 507 541)
Encaissements provenant des emprunts	12	70 000 000	53 350 000
Remboursements d'emprunts	12	(43 406 634)	(27 465 143)
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		24 718 854	24 504 423
Variation de trésorerie			
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
Trésorerie au début de l'exercice		2 337 130	2 745 151
Trésorerie à la clôture de l'exercice		4 488 773	2 337 130

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de la société et de son régime fiscal

1-1 Présentation de la société

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2009, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève, au 31 décembre 2008, à D : 15.000.000 composé de 3.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (article 16 de la loi n°2001-123 du 28 Décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n° 2004-90 du 31 Décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 Décembre 2005).

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats,

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local, plafonnée à 100.000 DT, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.
- La taxe de formation professionnelle perçue calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing, arrêtés au 31 Décembre 2008, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008. En conséquence, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités, en pro-forma, à des fins comparatives.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Avant 2008 :

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location étaient les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

A partir de 2008 :

Afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisés par la BCT, le conseil d'administration a revu à la hausse les décotes appliquées à la valeur du bien donné en leasing comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

L'impact de ce changement est estimé à D : 85.913 au titre de l'exercice 2008.

Par ailleurs et pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Ce changement de méthodes comptables, qui n'a aucune incidence sur le résultat de la société, a été appliqué de manière rétrospective pour les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008. Les chiffres correspondants à la période close le 31 décembre 2007 ont été, conséquemment, retraités en pro-forma à des fins comparatives.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme et les placements à long terme.

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de part leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portés à l'actif en tant que charges reportées et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Immeubles	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

Note 4 : *Changement de méthodes de présentation*

4-1. Par rapport au 31 décembre 2007, et avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008 de la norme comptable NC 41 relative aux contrats de location, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 traduisent un changement de méthode de présentation du bilan.

Les actifs et les passifs sont désormais présentés au bilan par ordre décroissant de liquidité afin de fournir une information fiable et plus pertinente que celle fondée sur la distinction entre éléments courants et non courants dans la mesure où la CIL, et de par son statut d'établissement financier, ne fournit pas des biens ou services dans le cadre d'un cycle d'exploitation clairement identifiable.

En outre, les actifs figurent, désormais, au bilan pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.

En conséquence, le bilan arrêté au 31 décembre 2007 a été retraité, en pro-forma, pour les besoins de comparaison.

4-2. Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers arrêtés 31 décembre 2008 traduisent, au bilan, les changements de présentation suivants :

- ✓ Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan, en tant que telles, pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

- ✓ Avant le 1er janvier 2008, les loyers comptabilisés d'avance étaient constatés au niveau des autres passifs courants. La portion du capital incluse dans ces loyers non courus était déduite des amortissements des biens donnés en leasing et par conséquent venait en augmentation de l'encours de leasing.

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable NC 41 relative aux contrats de location, les intérêts comptabilisés d'avance (loyers – amortissements) sont présentés en déduction des créances issues d'opérations de leasing.

- ✓ Avant le 1er janvier 2008, les intérêts précomptés et les commissions de placement payés d'avance sur les billets de trésorerie émis par la société figuraient à l'actif du bilan, à concurrence de la portion non courue à la date de clôture, sous l'intitulé « Charges constatées d'avance ». Corrélativement, lesdits billets de trésorerie figuraient au passif pour leur valeur de remboursement.

Au 31 décembre 2008, le passif financier correspondant aux billets de trésorerie émis figurent au bilan au coût amorti, soit la valeur de remboursement réduite des intérêts précomptés et des commissions de placement non courus

A des fins comparatives, le bilan arrêté au 31 décembre 2007 a été, conséquemment, retraité en pro-forma.

4-3. Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 décembre 2008 traduisent, au niveau de l'état de résultat, les changements de présentation suivants :

- ✓ Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

- ✓ Avant le 1er janvier 2008, les plus values sur cession d'immobilisations en leasing, correspondant aux indemnités de résiliation, ainsi que les intérêts de retard et les frais de rejet figuraient parmi « les autres produits d'exploitation ».

Au 31 décembre 2008, ces produits ont été reclassés au niveau de la rubrique « Intérêts et produits assimilés de leasing ». A des fins comparatives, l'état de résultat arrêté au 31 décembre 2007 a été retraité en pro-forma.

4-4. Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 traduisent, au niveau de l'état des flux de trésorerie, un changement de présentation des décaissements liés à l'acquisition des immobilisations données en leasing.

Ces décaissements figuraient, antérieurement au 1er janvier 2008, parmi les flux affectés aux activités d'investissement.

Cette présentation, corollaire de l'application de l'approche patrimoniale aux contrats de leasing, a été abandonnée suite à l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme comptable NC 41 relative aux contrats de location. Désormais, les décaissements relatifs à l'acquisition des immobilisations données en leasing, figurent parmi les flux opérationnels ou d'exploitation sous l'intitulé « Décaissements pour financement de contrats de leasing ».

L'état de flux de trésorerie arrêté au 31 décembre 2007 a été retraité en pro-forma pour les besoins de comparaison.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

NOTE 5 : Caisses et avoirs auprès des banques

Ce poste se détaille comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Banques	4 407 733	2 261 565
- Caisses	81 040	75 565
<u>Total</u>	<u>4 488 773</u>	<u>2 337 130</u>

NOTE 6 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
Créances sur contrats mis en force	240 745 127	214 670 062
Encours financiers	226 323 751	199 011 974
Impayés	15 474 283	16 550 942
Intérêts échus différés	(1 052 907)	(892 854)
Créances sur contrats en instance de mise en force	830 213	263 765
Total brut des créances leasing	241 575 340	214 933 827
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(7 203 855)	(6 639 324)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 871 785)	(9 210 578)
Produits réservés	(1 762 624)	(2 073 945)
Total net des créances leasing	223 737 076	197 009 980

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
 (exprimé en dinars)

6.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2007	199 275 739
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	136 007 593
- Relocations	626 570
- Transferts	2 939 398
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(2 063 062)
- Cessions anticipées	(7 247 478)
- Radiation des créances	(1 213 932)
- Relocations	(594 908)
- Transferts	(2 832 332)
- Remboursement du capital	(97 743 624)
<u>Solde au 31 décembre 2008</u>	<u>227 153 964</u>

L'analyse des contrats par maturité se présente comme suit :

	<u>31 décembre 2008</u>
- Paiements minimaux sur contrats actifs	
- A recevoir dans moins d'un an	102 331 013
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	146 061 886
- A recevoir dans plus de 5 ans	8 666 305
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u>257 059 204</u>
- Produits financiers non acquis	
- Revenus non acquis à moins d'un an	19 387 866
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	18 814 607
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	810 126
Total des produits financiers non acquis	<u>39 012 599</u>
- Valeurs résiduelles	3 085 954
- Contrats suspendus ordinaires	452 984
- Contrats suspendus contentieux	4 738 208
- Contrats en instance de mise en force	830 213
<u>Encours des contrats</u>	<u>227 153 964</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

6.1.1 Analyse par secteur d'activité

	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
Bâtiment et travaux publics	26 329 817	20 953 199
Industrie	4 940 617	26 525 897
Tourisme	30 351 711	26 652 292
Commerces et services	128 082 376	88 595 070
Agriculture	37 449 443	36 549 281
Total	227 153 964	199 275 739

6.1.2 Analyse par type de matériel

	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
Equipements	33 991 963	31 839 618
Matériel roulant	148 192 944	119 171 807
Matériel spécifique	166 708	217 635
<i>Sous Total</i>	182 351 615	151 229 060
Immobilier	44 802 349	48 046 679
Total	227 153 964	199 275 739

6.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
Clients ordinaires (1)	7 021 657	5 990 857
Inférieur à 1 mois	3 213 084	2 675 547
Entre 1 et 3 mois	1 995 509	1 853 750
Entre 3 et 6 mois	396 915	379 035
Entre 6 mois et 1 année	356 624	296 803
Supérieur à 1 année	696 776	5 800
Notes de débit	147 218	218 020
Intérêts de retard	215 531	561 902
Clients litigieux (2)	8 452 626	10 560 085
Total (1)+(2)	15 474 283	16 550 942

6.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	193 133 634	24 166 851	499 245	564 840	7 959 181	226 323 751
Impayés	1 863 792	2 840 418	115 300	205 542	9 691 855	14 716 907
Autres créances	1 792	39 354	1 644	-	714 586	757 376
Contrats en instance de mise en force	775 213	55 000	-	-	-	830 213
CREANCES LEASING	195 774 431	27 101 623	616 189	770 382	18 365 622	242 628 247
Avances reçues (*)	(1 770 699)	-	-	-	(773 902)	(2 544 601)
Dépôts de garantie (*)	(2 526 972)	(197 536)	-	-	(76 750)	(2 801 258)
ENCOURS GLOBAL	191 476 760	26 904 087	616 189	770 382	17 514 970	237 282 388
ENGAGEMENTS HORS BILAN	4 032 948	230 000	-	-	-	4 262 948
TOTAL ENGAGEMENTS	195 509 708	27 134 087	616 189	770 382	17 514 970	241 545 336
Produits réservés	-	-	(23 404)	(28 036)	(1 711 184)	(1 762 624)
Provisions sur encours financiers	-	-	(5 608)	(200 940)	(6 997 307)	(7 203 855)
Provisions sur impayés	-	-	(58 978)	(118 603)	(8 694 204)	(8 871 785)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(87 990)	(347 579)	(17 402 695)	(17 838 264)
ENGAGEMENTS NETS	195 509 708	27 134 087	528 199	422 803	112 275	223 707 072
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,26%	0,32%	7,25%	
			7,83%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 2007			9,30%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			14,28%	45,12%	99,36%	
			94,37%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 2007			88,06%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
 (exprimé en dinars)

NOTE 7 : Portefeuille-titres commercial

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Certificats de Dépôt	500 000	500 000
- Obligations et actions cotées	624 045	-
Montant brut	1 124 045	500 000
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	(39 123)	-
Montant net	1 084 922	500 000

NOTE 8 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Titres de participation	823 138	823 138
- Titres immobilisés	3 071 240	1 328 340
- Dépôts et cautionnements versés	3 192	3 192
Montant brut	3 897 570	2 154 670
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	(353 000)	(353 000)
Montant net	3 544 570	1 801 670

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2007	1 328 340	1 328 340	-
Additions de la période			
- Société BOMAR	750 000	750 000	
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	400 000	400 000	
- Société Immobilière SIDI AMEUR	300 000	300 000	-
- Société KOKET	750 000	750 000	-
- Société AROMA Industries	120 000	120 000	-
- Société MINERAUX BROYES DU SUD	150 000	150 000	-
- Société FORAKEN	194 200	194 200	-
- Société G.I.I	125 000	125 000	
Retraits de la période			
- GIPA	750 000	750 000	-
- BOMAR	266 660	266 660	-
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	29 640	29 640	
Soldes au 31 Décembre 2008	3 071 240	3 071 240	-

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
 (exprimé en dinars)

Le portefeuille titres s'analyse au 31 décembre 2008 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<u>Titres de participations</u>					
* Générale Obligataire SICAV	1	100	100	2000	-
* Compagnie Générale d'investissement	180 248	5	823 038	1998/1999/2000	72,10%
<u>Total des titres de participations</u>			<u>823 138</u>		
<u>Titres immobilisés</u>					
* COS TUNISIE	4 500	10	45 000	2003	
* BOMAR	101 668	10	1 016 680	2006/2008	29,90%
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	37 036	10	370 360	2 008	9,50%
* Société Immobilière SIDI AMEUR	30 000	10	300 000	2 008	30,00%
* Société KOKET	7 500	100	750 000	2 008	22,73%
* Société AROMA Industries	1 200	100	120 000	2 008	30,00%
* Société MINERAUX BROYES DU SUD	15 000	10	150 000	2 008	15,00%
* Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	12 500	10	125 000	2 008	3,13%
* Société FORACHEM	19 420	10	194 200	2 008	17,65%
<u>Total des titres immobilisés</u>			<u>3 071 240</u>		
<u>Total général</u>			<u>3 894 378</u>		

NOTE 9 : Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008
(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	
Logiciels		50 828	18 866	-	-	69 694	40 191	11 782	-	-	51 973	17 721
Total des immobilisations incorporelles		50 828	18 866	-	-	69 694	40 191	11 782	-	-	51 973	17 721
Immeubles	5,0%	7 460 554	24 845	0	0	7 485 399	1 390 324	260 558	-	-	1 650 882	5 834 517
Matériel de transport	20,0%	761 859	285 950	227 000	0	820 809	439 312	135 333	225 000	-	349 645	471 164
Equipements de bureau	10,0%	248 386	10 799	1 460	568	257 157	152 322	21 626	1 059	568	172 321	84 836
Matériel informatique	33,3%	199 843	20 173	300	1 420	218 296	147 030	32 070	300	1 420	177 380	40 916
Installations générales	10,0%	213 169	13 629	-	5 349	221 449	105 178	21 659	-	5 349	121 488	99 961
Total des immobilisations corporelles		8 883 811	355 396	228 760	7 337	9 003 110	2 234 166	471 246	226 359	7 337	2 471 716	6 531 394
TOTAUX		8 934 639	374 262	228 760	7 337	9 072 804	2 274 357	483 028	226 359	7 337	2 523 689	6 549 115

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

NOTE 10 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Prêts au personnel	790 086	616 466
- Créances sur cessions d'immobilisations	573 821	603 734
- Avances et acomptes au personnel	-	1 600
- Etat, crédit de TVA	92 922	419 320
- Produits à recevoir des tiers	95 630	34 171
- Compte d'attente	11 382	523
- Charges constatées d'avance	29 681	31 046
- Autres comptes débiteurs	209 860	198 770
- Charges à répartir	19 668	14 334
- Frais d'émission des obligations	433 857	313 990
<u>Total brut</u>	<u>2 256 907</u>	<u>2 233 954</u>
A déduire :		
- Provisions	(207 089)	(124 089)
<u>Montant net</u>	<u>2 049 818</u>	<u>2 109 865</u>

Les charges à répartir et les frais d'émission des obligations s'analysent comme suit :

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES OBLIGATIONS
AU 31 DECEMBRE 2008**
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	584 208	10 001	594 209	569 874	4 667	574 541	19 668
Frais d'émission des obligations	(a)	1 967 547	281 792	2 249 339	1 653 557	161 925	1 815 482	433 857
TOTAUX		2 551 754	291 793	2 843 548	2 223 431	166 592	2 390 023	453 525

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D: 161.925 figure parmi les charges financières.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	2 801 258	5 207 058
- Avances et acomptes reçus des clients	2 544 601	2 217 385
- Autres dépôts et cautionnements reçus	8 225	8 225
<u>Total</u>	<u>5 354 084</u>	<u>7 432 668</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Banques locales	50 411 641	40 373 388
- Banques étrangères	15 339 756	19 460 354
- Emprunts obligataires	98 990 584	74 818 797
- Billets de trésorerie	16 341 761	20 152 165
- Certificats de leasing	12 309 713	10 298 225
<u>Total</u>	<u>193 393 455</u>	<u>165 102 929</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Variation des comptes rattachés	Fin de période		
							Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES									
BANQUES LOCALES									
B.I.A.T (05/2001)	5 000 000	Trimestriellement (2001-2008)	714 285	-	714 286	-	-	-	
AMEN BANK (10/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	2 400 000	-	600 000	1 800 000	1 200 000	600 000	
B.I.A.T (09/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	2 400 000	-	600 000	1 800 000	1 200 000	600 000	
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000	
B.T	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000	
A.B.C (2007)	3 000 000	Semestriellement (2007-2009)	2 250 000	-	1 500 000	750 000	-	750 000	
ATB (2007)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	600 000	2 400 000	1 800 000	600 000	
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 000 000	-	400 000	1 600 000	1 200 000	400 000	
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	600 000	2 400 000	1 800 000	600 000	
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 000 000	-	400 000	1 600 000	1 200 000	400 000	
BIAT (20007/2)	1 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 000 000	-	200 000	800 000	600 000	200 000	
BIAT (20007/3)	4 000 000	Annuellement (2008-2012)	4 000 000	-	800 000	3 200 000	2 400 000	800 000	
ATTIJARI BANK	5 000 000	Semestriellement (2008-2010)	5 000 000	-	1 666 667	3 333 334	1 666 667	1 666 667	
BIAT (2008/1)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000	
BIAT (2008/2)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000	
BT 2008	7 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	7 000 000	-	7 000 000	5 600 000	1 400 000	
BTE 2008	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000	
Ligne d'avance			2 000 000	6 000 000	8 000 000	-	-	-	
<u>Dettes rattachées</u>			657 472	-	-	141 061	798 533	-	798 533
<u>Charges constatées d'avance</u>			(48 369)	-	-	(21 857)	(70 226)	-	(70 226)
<u>Sous-total</u>			40 373 388	28 000 000	18 080 953	119 204	50 411 641	36 666 667	13 744 974
BANQUES ETRANGERES									
JEXIMBANK	YJ	800 000 000	Semestriellement (1999-2011) (a)						
B.E.I	EUR	50 000 000	Semestriellement (2004-2013) (b)						
<u>Dettes rattachées</u>									
<u>Sous-total</u>			19 460 354	-	4 075 681	(44 917)	15 339 756	10 979 143	4 360 613
<u>Total des crédits bancaires</u>			59 833 742	28 000 000	22 156 634	74 287	65 751 397	47 645 810	18 105 587

- (a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 Mai 1997 .
Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 point sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt .
- (b) la B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .
Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Variation des comptes rattachés	Fin de période		
							Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>									
CIL 2002/2	15 000 000	Annuellement (2005-2009)	6 000 000	-	3 000 000		3 000 000	0	3 000 000
CIL 2002/3	12 000 000	Annuellement (2006-2010)	7 200 000	-	2 400 000		4 800 000	2 400 000	2 400 000
CIL 2003/1	15 000 000	Annuellement (2006-2010)	9 000 000	-	3 000 000		6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2004/1	15 000 000	Annuellement (2007-2011)	12 000 000	-	3 000 000		9 000 000	6 000 000	3 000 000
CIL 2004/2	15 000 000	Annuellement (2006-2010)	9 000 000	-	3 000 000		6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2005/1	15 000 000	Annuellement (2008-2012)	15 000 000	-	3 000 000		12 000 000	9 000 000	3 000 000
CIL 2007/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	15 000 000	-	-		15 000 000	12 000 000	3 000 000
CIL 2007/2	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	15 000 000	-		15 000 000	12 000 000	3 000 000
CIL 2008/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	15 000 000	-		15 000 000	12 000 000	3 000 000
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	-	10 000 000	-		10 000 000	10 000 000	-
<u>Dettes rattachées</u>			1 618 797			1 571 787	3 190 584		3 190 584
<u>Total des emprunts obligataires</u>			74 818 797	40 000 000	17 400 000	1 571 787	98 990 584	69 400 000	29 590 584

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Variation des comptes rattachés	Fin de période		
							Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>									
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>									
SANADETT	2 000 000	En bloc le 04/06/2008	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-	-
SICAV AMEN	1 000 000	En bloc le 04/06/2009	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000	-
SICAV AMEN	1 000 000	En bloc le 11/06/2009	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000	-
AXIS	1 200 000	En bloc le 29/06/2009	1 200 000	-	-	1 200 000	-	1 200 000	-
Billets de trésorerie à court terme			15 050 000		1 850 000	13 200 000	-	13 200 000	
<u>Dettes rattachées</u>			178 325			(70 279)	108 046		108 046
<u>Charges constatées d'avance</u>			(276 160)			109 875	(166 285)		(166 285)
<u>Sous-total</u>			20 152 165	-	3 850 000	39 596	16 341 761	-	16 341 761
Certificat N°1 BEST BANK	2 000 000	En bloc le 24/05/2009	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000	-
Certificat N°2 BEST BANK	1 000 000	En bloc le 31/05/2009	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000	-
Certificat N°3 BEST BANK	2 000 000	En bloc le 21/09/2009	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000	-
Certificat N°4 BEST BANK	3 000 000	En bloc le 22/05/2010	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-	-
Certificat N°5 BEST BANK	1 000 000	En bloc le 31/07/2010	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-	-
Certificat N°6 BEST BANK	1 000 000	En bloc le 03/09/2010	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-	-
Certificat N°7 BEST BANK	2 000 000	En bloc le 01/12/2009	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	-
<u>Dettes rattachées</u>			298 225			11 487	309 712		309 712
<u>Sous-total</u>			10 298 225	2 000 000	-	11 487	12 309 712	5 000 000	7 309 712
<u>Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>			30 450 390	2 000 000	3 850 000	51 083	28 651 473	5 000 000	23 651 473
<u>TOTAL GENERAL</u>			165 102 929	70 000 000	43 406 634	1 697 157	193 393 454	122 045 810	71 347 644

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	166 501	170 319
- Effets à payer	7 492	-
- Factures non parvenues	8 507	-
<u>Sous total</u>	<u>182 500</u>	<u>170 319</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats d'immobilisations	2 888 745	3 908 527
- Effets à payer	7 763 374	4 988 623
- Retenue de garantie	99 999	152 565
- Factures non parvenues	26 261	245 220
<u>Sous total</u>	<u>10 778 379</u>	<u>9 294 935</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>10 960 879</u>	<u>9 465 254</u>

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Personnel, provisions pour congés payés	195 611	182 148
- Personnel, autres charges à payer	186 679	165 038
- Etat, retenues sur salaires	19 433	20 791
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	176 461	182 002
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	996	-
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	1 375	33 875
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (Voir note 26)	449 173	153 279
- Etat, autres impôts et taxes à payer	8 199	7 014
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	5 868	5 464
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	2 449	2 414
- CNSS	76 880	68 707
- CAVIS	5 953	6 749
- CNAM	4 026	1 579
- Assurance Groupe	12 709	12 319
- Autres comptes créditeurs	210 123	128 694
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	33 449	31 833
- Prestataires Recouvrement	106 652	104 130
- Prestataires Assurances	329 100	-
- Diverses Charges à payer	124 842	115 862
- Autres produits constatés d'avance	6 330	6 515
- Provisions pour risques et charges (A)	1 780 000	1 780 000
- Provisions pour divers risques	200 000	-
<u>Total</u>	<u>3 936 308</u>	<u>3 008 413</u>

(A) Ce montant constitue une couverture contre des risques inhérents à une affaire en contentieux.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Capital social	(A)	15 000 000	12 500 000
- Réserve légale	(B)	1 195 150	1 000 000
- Réserve extraordinaire		3 200 000	4 200 000
- Réserves pour réinvestissements		300 000	300 000
- Fonds pour risques généraux		500 000	500 000
- Primes d'émission		2 250 000	2 250 000
- Réserves pour fonds social	(C)	832 102	756 649
- Résultats reportés		257 864	432 926
Total des capitaux propres avant résultat de la période		23 535 116	21 939 575
Résultat de l'exercice		4 274 432	3 470 088
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	27 809 548	25 409 663
Nombre d'actions (2)	(*)	3 000 000	3 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1,425	1,157

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant égal à D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2009, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2008 à D : 15.000.000 composé de 3.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(*) : Le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2007 a été ajusté pour tenir compte de l'attribution d'actions gratuites en 2008.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

AU 31 DECEMBRE 2008

(exprimé en dinars)

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2006	10 000 000	1 000 000	5 700 000	300 000	2 250 000	677 157	500 000	143 921	(65 188)	2 802 084	23 307 974
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26 avril 2007			1 000 000			75 000		1 727 084		(2 802 084)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006								(1 500 000)			(1 500 000)
Divers						4 492					4 492
Cession d'actions propres								61 919	65 188		127 107
Augmentatiopn du capital décidée par l'AGE du 26 avril 2007	2 500 000		(2 500 000)								-
Bénéfice net de l'exercice 2007										3 470 088	3 470 088
Solde au 31 décembre 2007	12 500 000	1 000 000	4 200 000	300 000	2 250 000	756 649	500 000	432 926	-	3 470 088	25 409 663
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 avril 2008		195 150	1 500 000			75 000		1 699 938		(3 470 088)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007								(1 875 000)			(1 875 000)
Augmentatiopn du capital décidée par l'AGE du 26 avril 2007	2 500 000		(2 500 000)								-
Divers						453					453
Résultat net de l'exercice 2008										4 274 432	4 274 432
Solde au 31 décembre 2008	15 000 000	1 195 150	3 200 000	300 000	2 250 000	832 102	500 000	257 864	-	4 274 432	27 809 548

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
 (exprimé en dinars)

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Intérêts de leasing	22 857 704	18 997 567
- Intérêts de retard	838 096	867 367
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	255 181	152 222
- Autres	255 525	276 504
Total	24 206 506	20 293 660
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	211 933	268 437
Intérêts de retard antérieurs	117 680	102 511
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(229 481)	(233 460)
Intérêts de retard	(80 232)	(102 897)
Variation des produits réservés	19 901	34 591
Total des intérêts et des produits de leasing	24 226 407	20 328 251
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	192 651 992	152 313 585
. A la fin de la période	221 962 772	192 651 992
. Moyenne (D)	207 307 382	172 482 789
- Intérêts de la période (C)	22 857 704	18 997 567
- Taux moyen (C) / (D)	11,03%	11,01%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
 (exprimé en dinars)

NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Intérêts des emprunts obligataires		5 911 610	4 731 756
- Intérêts des crédits des banques locales		2 653 391	1 728 835
- Intérêts des crédits des banques étrangères		786 903	1 421 284
- Intérêts des autres opérations de financement		2 587 761	1 862 837
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		161 925	102 980
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	(A)	<u>12 101 590</u>	<u>9 847 692</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		(52 024)	(28 030)
- Autres charges financières		16 044	7 721
<u>Total des autres charges financières</u>		<u>(35 980)</u>	<u>(20 309)</u>
<u>Total général</u>		<u>12 065 610</u>	<u>9 827 383</u>
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice		162 470 589	136 585 732
. A la fin de l'exercice		189 063 957	162 470 589
. Moyenne	(B)	175 767 273	149 528 161
- Taux moyen (A) / (B)		6,89%	6,59%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Intérêts des comptes courants		13 343	13 343
- Plus values sur cession des titres immobilisés		107 925	43 343
- Dividendes		4 800	155 962
- Revenus des titres SICAV		46 239	33 529
- Autres produits financiers		134 409	30 069
<u>Total</u>		<u>306 716</u>	<u>276 246</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

NOTE 19 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Salaires et complément de salaires	1 707 163	1 524 745
- Charges connexes aux salaires	85 955	104 279
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	300 206	269 698
- Autres charges sociales	69 938	67 340
Total	2 163 262	1 966 062

NOTE 20 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	11 782	5 494
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	471 246	476 248
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	4 667	4 667
Total	487 695	486 409

NOTE 21 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Achat de matières et fournitures	141 971	125 619
Total des achats	141 971	125 619
- Sous-traitance générale	11 225	10 178
- Locations	42 021	57 081
- Entretien et réparations	125 269	85 559
- Primes d'assurances	37 933	35 099
Total des services extérieurs	216 448	187 917
- Personnel extérieur à l'entreprise	112 692	102 683
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	136 276	144 473
- Publicités, publications, relations publiques	128 844	135 829
- Déplacements, missions et réceptions	41 627	39 632
- Frais postaux et de télécommunications	122 164	114 973
- Services bancaires et assimilés	156 379	139 852
Total des autres services extérieurs	697 982	677 442
- Jetons de présence	30 000	47 000
Total des charges diverses	30 000	47 000
- Impôts et taxes sur rémunérations	52 509	45 211
- T.C.L	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	29 777	42 615
- Autres impôts et taxes	32 953	8 062
Total des impôts et taxes	215 239	195 888
Total général	1 301 640	1 233 866

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
 (exprimé en dinars)

NOTE 22 : Dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4 594 077	4 315 315
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 818 920)	(1 211 705)
- Créances radiées	2 948 127	3 481 806
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(2 549 420)	(3 112 792)
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	(265 426)	(266 418)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	(25 994)	(98 486)
Total	2 882 444	3 107 720

NOTE 23 : Dotations aux provisions

- Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille-titres investissement	-	23 000
- Dotations aux provisions pour risques et charges	200 000	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	83 000	13 500
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actions cotées	39 123	-
	322 123	36 500

NOTE 24 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	70 030	267 631
- Autres gains sur éléments exceptionnels	72 516	125 687
Total	142 546	393 318

NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	1	932
- Charges nettes sur cessions des valeurs mobilières	4 753	124 843
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	255	12 306
- Moins value sur cessions titres	2 503	-
- Pertes sur affaire en contentieux	109 692	-
Total	117 204	138 081

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

NOTE 26 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
Bénéfice comptable	5 468 177	4 296 355
A réintégrer		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	4 594 077	4 315 315
- Dotations aux provisions des autres actifs	83 000	13 500
- Dotations aux provisions sur les titres de participation	-	23 000
- Reprises sur provisions fiscales 2004	-	4 250 234
- Reprises sur provisions fiscales 2005	4 310 839	1 037 946
- Reprises sur provisions fiscales 2006	622 340	1 894 378
- Reprises sur provisions fiscales 2007	2 622 078	-
- Provisions pour congés payés 2008/2007	195 611	182 148
- Moins value sur cession des actions SICAV	4 753	124 843
- Diverses charges non déductibles	207 647	32 813
- Dotations aux provisions pour risque divers	200 000	-
A déduire		
- Provisions fiscales 2005/2004 pour affaires en cours	3 186 917	2 858 061
- Reprises sur provisions comptables	4 368 340	4 544 497
- Provisions pour congés payés 2007/2008	182 148	171 734
- Dividendes	4 800	155 962
- Plus value actions cotés	6 541	-
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>10 559 776</u>	<u>8 440 278</u>
Provisions pour créances douteuses 100%	4 594 077	4 315 315
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>5 965 699</u>	<u>4 124 963</u>
Réinvestissements exonérés		
* Société Nouvelles des Accumulateurs NOUR	-	400 000
* Société de Promotion Immobilière SIDI AMEUR	150 000	150 000
* Société KOKET	-	750 000
* Société FORAKEN	-	194 200
* Société MINERAUX BROYES DU SUD	-	150 000
* BOMAR	750 000	-
* Société AROMA INDUSTRIES	-	120 000
* GII	125 000	-
* Société de Promotion Immobilière BEL AIR	600 000	-
* Société de Promotion Immobilière de Carthage	600 000	-
* Société Intermétal SA	300 000	-
* Société Techno Casa Consulting	30 000	-
<u>Bénéfice imposable</u>	<u>3 410 699</u>	<u>2 360 763</u>
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%)	<u>1 193 745</u>	<u>826 267</u>
A imputer		
- Acomptes provisionnels payés	743 640	672 176
- Retenues sur placements	931	812
<u>Impôt à payer (Report d'impôt)</u>	<u>449 174</u>	<u>153 279</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

NOTE 27 : Encaissements reçus des clients

			31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 6	16 550 942	18 022 876
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 6	(15 474 283)	(16 550 942)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	-	Note 11	(2 217 385)	(1 539 463)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 11	2 544 601	2 217 385
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 11	(5 215 283)	(4 208 913)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 11	2 809 483	5 215 283
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 6	(892 854)	(617 457)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 6	1 052 907	892 854
- TVA collectée	+		18 636 517	16 210 479
- Remboursement principal	+	Note 6	97 743 624	85 744 566
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	Note 16	24 206 506	20 293 660
- Autres produits d'exploitation	+		132 486	94 561
- Créances virées en pertes	-	Note 22	(2 948 127)	(3 481 806)
- Encours financiers virées en pertes	-	Note 6	1 213 932	1 290 966
- Plus/Moins values sur relocation	-	Note 6	(31 661)	(212 819)
- Plus/Moins values sur transfert	-	Note 6	(107 067)	(131 386)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 10	603 734	883 386
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 10	(573 821)	(603 734)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 6	2 063 062	121 665
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 6	7 247 478	6 194 622
			<u>147 344 792</u>	<u>129 835 783</u>

NOTE 28 : Investissements dans les contrats de Leasing

			31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 13	9 294 935	3 890 745
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 13	(10 778 379)	(9 294 935)
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	Note 6	136 007 593	132 141 798
- TVA sur Investissements	+		16 793 250	15 222 465
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 14	33 875	6 250
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 14	(1 375)	(33 875)
			<u>151 349 899</u>	<u>141 932 448</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

NOTE 29 : Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels

			31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 10	(1 600)	-
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 10	-	1 600
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 13	170 319	58 720
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 13	(182 500)	(170 319)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 14	182 148	171 734
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 14	(195 611)	(182 148)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 14	165 038	155 394
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 14	(186 679)	(165 038)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 14	20 791	16 371
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 14	(19 433)	(20 791)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 14	182 002	8 326
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 14	(176 461)	(182 002)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 14	68 707	64 309
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 14	(76 880)	(68 707)
- CAVIS en début de période	+	Note 14	6 749	5 982
- CAVIS en fin de période	-	Note 14	(5 953)	(6 749)
- CNAM en début de période	+	Note 14	1 579	-
- CNAM en fin de période	-	Note 14	(4 026)	(1 579)
- Assurance groupe en début de période	+	Note 14	12 319	10 984
- Assurance groupe en fin de période	-	Note 14	(12 709)	(12 319)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 14	31 833	28 931
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 14	(33 449)	(31 833)
- Diverses charges à payer en début de période	+	Note 14	115 862	130 078
- Diverses charges à payer en fin de période	-	Note 14	(124 842)	(115 862)
- TVA, payée sur biens et services	+		194 897	158 732
- Charges de personnel	+	Note 19	2 163 262	1 966 062
- Autres charges d'exploitation	+	Note 21	1 301 640	1 233 866
- Impôts et taxes	-	Note 21	(215 239)	(195 888)
- Charges à répartir	+	Note 10	10 001	19 001
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>			<u>3 391 765</u>	<u>2 876 855</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

NOTE 30 : Intérêts payés

			<u>31 Décembre 2008</u>	<u>31 Décembre 2007</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 10	281 792	124 883
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 12	(324 529)	(390 174)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 12	236 511	324 529
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 14	-	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 14	(996)	-
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 12	1 618 797	2 152 910
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 12	(3 190 584)	(1 618 797)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 12	657 472	225 928
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	Note 12	(798 533)	(657 472)
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 12	204 050	244 864
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 12	(159 133)	(204 050)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	Note 12	178 325	198 203
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	Note 12	(108 046)	(178 325)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 12	298 225	148 093
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 12	(309 712)	(298 225)
- Intérêts et charges assimilées	+	Note 17	12 065 610	9 827 383
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 17	(161 925)	(102 980)
			<u>10 487 324</u>	<u>9 796 770</u>
		<u>Intérêts payés</u>		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

NOTE 31 : Impôts payés

			31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 14	153 279	117 438
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 14	(449 173)	(153 279)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 14	7 014	6 636
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 14	(8 199)	(7 014)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 14	5 464	5 152
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 14	(5 868)	(5 464)
- TVA payée	+		1 321 969	1 779 371
- Impôts et taxes	+	Note 21	215 239	195 888
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 26	1 193 745	826 267
			<u>2 433 470</u>	<u>2 764 995</u>
		<u>Impôts payés</u>		

NOTE 32 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

			31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	Note 9	18 866	15 431
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 9	355 396	1 087 520
		<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>374 262</u>	<u>1 102 951</u>

NOTE 33 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

			31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Moins-values sur Cessions d'immobilisations	-		(1)	(932)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 9	2 401	162 982
- Immobilisations mises en rebut			-	25
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 24	70 030	267 631
		<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>72 430</u>	<u>429 706</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

NOTE 34 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

			<u>31 Décembre 2008</u>	<u>31 Décembre 2007</u>
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 8	2 789 200	750 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>2 789 200</u>	<u>750 000</u>

NOTE 35 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

			<u>31 Décembre 2008</u>	<u>31 Décembre 2007</u>
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+	Note 8	1 046 300	266 660
- Produits nets sur cessions de titres immobilisées	+	Note 18	107 925	43 343
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>1 154 225</u>	<u>310 003</u>

NOTE 36 : Dividendes et autres distributions

			<u>31 Décembre 2008</u>	<u>31 Décembre 2007</u>
- Dividendes	+	Note 15	1 875 000	1 500 000
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 14	2 414	14 447
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 14	(2 449)	(2 414)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	Note 15	(453)	(4 492)
<u>Dividendes et autres distributions</u>			<u>1 874 512</u>	<u>1 507 541</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

NOTE 37 : Autres flux de trésorerie

			31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	Note 10	(320 435)	(106 505)
- Remboursements sur prêts au personnel	+	Note 10	146 815	110 155
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 10	34 171	18 360
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 10	(95 630)	(34 171)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 10	31 046	-
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 10	(29 681)	(31 046)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 10	198 770	195 723
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 10	(209 860)	(198 770)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 10	523	24 339
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 10	(11 382)	(523)
- Placements monétaires en début de période	+	Note 7	500 000	3 938 152
- Placements monétaires en fin de période	-	Note 7	(1 124 045)	(500 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 14	(232 824)	(124 896)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 14	316 775	232 824
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 14	-	-
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 14	329 100	-
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 14	(6 515)	(15 515)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 14	6 330	6 515
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 18	198 791	232 903
- Charges nettes sur cessions de titres de placement	-	Note 25	(4 753)	(124 843)
- Autres gains ordinaires	+	Note 24	72 516	125 687
- Autres pertes ordinaires	-	Note 25	(112 450)	(12 306)
			<u>(312 738)</u>	<u>3 736 083</u>
		<u>Autres flux de trésorerie</u>		

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaures- Tunis

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES
AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Note 38 : Ratio de solvabilité :

Les fonds propres nets de la Compagnie Internationale de Leasing dépassent 8% de son actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale.

En effet, le ratio de couverture des risques se présente ainsi :

Les fonds propres nets de base

Capital social	15 000 000
Réserves	5 195 150
Prime d'émission	2 250 000
Fonds social	832 102
Résultats reportés	257 864
Résultat 2008	4 274 432
Sous-total	27 809 548

Diminués des :

Non-valeurs nettes des amortissements	453 525
Dividendes à distribuer en 2009	2 000 000

FONDS PROPRES NETS DE BASE **25 356 023**

Les fonds propres complémentaires

Emprunt subordonné (CIL 2008)	10 000 000
-------------------------------	------------

FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES **10 000 000**

FONDS PROPRES NETS **35 356 023**

Catégorie de l'engagement	Engagement brut	Dépôts affectés	AR	Provisions	Engagement net	Quotité	Risque
Engagement du bilan							
<i>Crédits à la clientèle</i>							
Opérations de leasing mobilier	193 900 229	387 532	1 429 338	13 495 036	178 588 323	100%	178 588 323
Opération de leasing immobilier	46 183 417	2 413 726	333 286	2 580 604	40 855 801	50%	20 427 901
Ajustement risques encourus							150 522
<i>Crédits accordés au personnel</i>							
Crédits au personnel destinés à l'habitat	559 531				559 531	50%	279 766
Crédits au personnel hors l'habitat	230 555				230 555	100%	230 555
Cautionnements versés	3 192				3 192	100%	3 192
Portefeuille titres	3 894 378			353 000	3 541 378	100%	3 541 378
Titres de transactions et de placement	624 045			39123	584 922	100%	584 922
Placements auprès des banques	500 000				500 000	20%	100 000
Immobilisations nettes des amortissements	6 549 115				6 549 115	100%	6 549 115
Autres actifs	920 375			207 089	713 286	100%	713 286
Liquidités	4 488 773				4 488 773	20%	897 755
Engagement hors bilan							
Opérations de leasing mobilier	3 889 050				3 889 050	100%	3 889 050
Opérations de leasing immobilier	373 898				373 898	50%	186 949
Risque encouru							216 142 712
Ratio de solvabilité							16,36%
Ratio de solvabilité de 2007							12,23%

Conclusion : Article 4 respecté.

Note 39 : Engagements hors bilan :

I- Engagements donnés

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit :

Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	30.773.791 DT
Engagements sur opérations de leasing	4.262.948 DT
	<hr/>
Total des engagements donnés	35 036 739 DT

II- Engagements reçus

Les principaux engagements reçus concernent :

- Les hypothèques	2.459.979 DT
- Les cautions reçues	89.339.878 DT
- Les intérêts à échoir sur crédits de leasing	39.012.599 DT
- Valeurs des biens, objet de leasing	197.639.124 DT
	<hr/>
Total des engagements reçus	328 451 580 DT

Les engagements reçus des banques non résidentes installées à l'étranger s'élèvent au 31 Décembre 2008 à 4.182.500 €.